

Éditorial

Le Parc culturel a 10 ans et un bel avenir !



Samedi, le Conseil régional par les voix de sa vice-présidente en charge de l'éducation et de la culture et de la présidente du Fonds régional d'art contemporain, a apporté un soutien net et marqué au Parc culturel. C'est une garantie pour l'avenir. C'est aussi la démonstration que la culture n'est pas l'apanage d'un camp. Loin d'être un étendard à brandir, la politique culturelle est un outil de la démocratie, participant pleinement de la citoyenneté. Il nous revient d'en favoriser l'expression et la diffusion, particulièrement auprès des enfants et des jeunes.

Jean-Paul Michel

Ensemble pour nos espaces naturels

Jeudi, avaient lieu les Ateliers de la biodiversité, une rencontre annuelle destinée aux élus et gestionnaires d'espaces naturels pour échanger sur les bonnes pratiques en matière d'aménagement et d'entretien. Pour cette troisième édition, le thème était les espèces invasives. Les principaux intervenants publics régionaux étaient présents pour faire part de leurs expériences.

Zoom en pages 2 et 3



Retour sur les 10 ans du Parc culturel



Le Parc culturel qui a ouvert en septembre 2006, a pris samedi le nom de Parc culturel de Rentilly - Michel Chartier à l'occasion du lancement de sa saison automne-hiver 2016. Découvrez les principales déclarations faites à cette occasion en page 4.

Vive ou invasive, telle est la question

Nous avons assisté jeudi aux ateliers de la biodiversité organisés par la direction de l'environnement de Marne et Gondoire et réunissant quelques sommités en matière d'espèces envahissantes. Surprise, les plantes dites invasives avaient des avocats dans la salle...non sans arguments. Tous s'accordent néanmoins sur les dangers représentés par certaines plantes.



Là où elles s'installent, tout trépanse...

D'abord qu'est ce qu'une espèce exotique envahissante ? Limitons-nous aux espèces végétales, même si les animaux étaient aussi évoqués. Il s'agit pour l'essentiel d'espèces d'une autre aire géographique introduites par l'homme (pour l'ornement ou en raison de propriétés médicinales notamment) et qui s'acclimatent bien à leur nouveau milieu. Et c'est là que les ennuis commencent : la plante va proliférer en s'appuyant justement sur les différences entre son aire d'origine et sa nouvelle aire : les herbivores et pathogènes qui régulent son expansion ne sont pas présents, ce qui lui offre le luxe d'allouer plus de ressources à sa croissance et sa reproduction, et comme les espèces locales ne sont pas armées (chimiquement notamment) pour concurrencer ce nouveau venu, la biodiversité régresse inexorablement. De plus, certaines espèces sont toxiques et posent donc des problèmes de santé publique, comme par exemple le sainfoin d'Espagne, un décimeur de cheptels et un puissant allergisant.

...encore que !

Heureusement le scénario n'est pas toujours si sombre. L'élodée du Canada, considérée comme très invasive, se comporte depuis le

milieu du 20^e siècle comme une plante indigène et est en régression constante... Certes sous la concurrence d'une nouvelle élodée. Par ailleurs, les effets de ces plantes exotiques ne sont pas toujours précisément mesurés et nombre d'entre elles ne seraient pas aussi agressives qu'on l'imagine. Leurs facultés de croissance et de reproduction décuplées ? Cela ne concernerait que la moitié d'entre elles. La biodiversité régressant autour d'elles ? Oui mais bien souvent uniquement dans leur périmètre immédiat. La déstabilisation des éco-systèmes ? La plupart sont des plantes de friche dont le développement est peut-être au contraire la conséquence de l'appauvrissement pré-existant de ces milieux (voies de communication, friches industrielles, etc.). Par ailleurs, l'expansion de certaines espèces est telle que tout effort pour les éradiquer n'a plus aucune chance d'efficacité. D'où des actions qui doivent avant tout consister à confiner, contrôler, accompagner. Les scientifiques veillent pour prévenir le développement de nouvelles espèces invasives non répertoriées et aux capacités d'expansion méconnues. Car c'est dans l'éradication précoce que les actions s'avèrent le plus efficaces. En témoignent les retours d'expériences menées en Seine-et-Marne.

Retours d'expériences



«Il faut que ce type d'événement se multiplie. La coordination des acteurs est encore balbutiante.»

Patrick Maillard, vice-président en charge de l'environnement et de l'agriculture.

Bâcher la renouée du Japon

La renouée du Japon envahit les bords de route, masquant les panneaux routiers et réduisant la visibilité. N'utilisant plus aucun produit chimique (comme Marne et Gondoire) le Département a testé avec un certain succès la bâche lourde en caoutchouc qui écrase les jeunes pousses et surtout les empêche de proliférer. Car face à la renouée du Japon, pas question d'y aller à la débroussailleuse : un seul morceau de tige qui vole et vous voilà avec un nouveau parterre bien plus grand que celui que vous aviez coupé. Les agents ont été formés à reconnaître cette espèce afin d'intervenir au plus tôt avec cette nouvelle technique qui se perfectionne petit à petit. L'Agence régionale des espaces verts recommande également la chèvre des fossés, qui ne rechigne pas à manger de la renouée même sur les talus les plus pentus.

Arracher l'ailante

Dans les espaces naturels sensibles, le Département se bat également contre l'ailante. La technique retenue après plusieurs expériences : couper le sujet principal (un arbre) arracher tous les rejets (plusieurs centaines) et, astuce du chef, insérer quelques gousses d'ail dans la souche du sujet principal pour vraiment mettre à mal tout le système racinaire. Mais comme dit Christian Desmier, en charge de la gestion des ENS, une inspection régulière du terrain associée à de bonnes connaissances en la matière sont les meilleurs ingrédients : « Il y a quelques jours, j'ai vu 3 pousses d'ailante au bord d'un parking. Je les ai enlevées. Cela m'a pris 15 secondes. Ces gestes évitent un travail considérable quelques années plus tard. D'où la nécessité de former les agents.»



Renouées... dans le domaine de Rentilly.



Des bâches «anti-renouées» le long des routes



Ailanthus altissima ou ailante



Pensez bien à la touche d'ail finale dans la souche

10 ans du Parc culturel

Ils ont dit

Jean-Paul MICHEL
Président de Marne
et Gondoire



«À l'unanimité, nous avons décidé de renforcer la dimension culturelle du domaine de Rentilly. Ce parc est culturel depuis 10 ans et le sera encore dans 10 ans, c'est dans ses gènes.»

Agnès EVREN
Vice-présidente
du Conseil régional



«Les expositions proposées à Rentilly sont emblématiques d'une ardente volonté de décloisonner l'art. Les repères apportés par la culture sont primordiaux pour des jeunes en quête de sens. La Région va développer des actions culturelles dans les lycées.»

Florence BERTHOUT
Présidente du Fonds régional
d'art contemporain
Élue du Conseil régional



«Le Parc culturel est le deuxième lieu de diffusion du Frac. Il faut combattre les inégalités territoriales flagrantes en matière de culture et d'éducation.»

Nicole DA COSTA
Directrice régionale des affaires
culturelles (ministère)

«L'éducation culturelle et artistique est une priorité du gouvernement et nécessite des partenariats de qualité.»



«Un an après le décès de Michel Chartier, il nous a semblé que c'était le bon moment pour rebaptiser le Parc culturel de Rentilly en «Parc culturel de Rentilly - Michel Chartier».

Jean-Paul Michel

«Quand à la fin, Michel, qui ne pouvait plus se déplacer, recevait des messages lui annonçant que tel ou tel spectacle était plein, que le public était enthousiaste, il ressentait une grande joie.»

**Armelle Chartier, épouse
de Michel Chartier**

Florence Berthoud, Jean-Paul Michel, Agnès Evren Chantal Brunel, maire de Bussy-Saint-Georges et Eduardo Rihan Cypel, député, autour de la plaque en mémoire de Michel Chartier.